



**Association Rando Evasion Sanguinet**  
**Déclarée à la Préfecture des Landes le 22 août 2016**  
**sous le n°w402004605**  
**Siret n° 822 513 313 00012**

## **Commission sentiers**

Elle est présidée par un membre du conseil d'administration et composée des bénévoles désignés par le dit conseil et qui l'acceptent.

**En étroite collaboration avec la commission communication, elle assure l'information de toutes les manifestations auprès des membres et du site web.**

A l'issue de l'assemblée générale du vendredi 18 septembre 2020, les commissions ont été renouvelées  
Les membres du Conseil d'Administration sont membres de droit de toutes les commissions :

**- membres du Conseil d'Administration :**

- Mmes Michèle Christoll, Nicole Guilhem, Annie Garbage,
- Mrs Yves Gabas, Michel Dénéchaud, Gérard Lecourt, Daniel Moreau, Jean Claude Laffargue, Philippe Lacouture,

**- membres bénévoles**

Elle coordonne son action avec l'Office du tourisme et la mairie de Sanguinet.

Son rôle et ses attributions sont d'assurer la gestion, le balisage et l'entretien des Parcours de Randonnée de la commune et éventuellement du département 40 selon les normes de la charte officielle de balisage de la fédération française de randonnée pédestre.

Elle est également chargée du suivi du plan communal des itinéraires de promenade et de randonnée

Elle étudie les dossiers de création et/ou de modification des itinéraires PR , GR et les transmet à la commune, au département et à la ffrp en vue de leur homologation

Elle informe la ffrp des itinéraires qu'elle a créés.

Elle recrute les baliseurs individuels ou associatifs, elle coordonne leur action et s'assure de la qualité de leur travail sur le terrain

Elle a en charge et assure la gestion du dossier écoville aussi bien pour la partie propre au balisage et du petit entretien des PR et GR que pour la partie surveillance du réseau de sentiers GR et PR